



Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier Est 4è arrt
Lundi 9 Janvier 2006, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Yves BOTTON, Jacques DINARES, Guy MORET,
représentant les habitants.

+ Hélène BENARD et René BRIGHI
+ 1 habitant : M.Ratinier

Absents excusés Mmes Pignard, Carcan Chanel
MM. Chambon, Dubois, Labarre

Absentes non excusées : Annie-Laure COLOMB-REIMAN
Sophie SELLES.

Voir ordre du jour

CARNAVAL DE LA MEJ : suite à la demande de M. LAVIGNE lors de la réunion de décembre, de participation du CdQ Est, il est proposé une subvention de 200 Euros ; s'en suit un long débat sur l'utilisation générale du budget alloué par la mairie du 4è, et sur la procédure de déblocage des fonds, cette allocation étant prise sur le budget de la mairie et les montants en étant débloqués par elle, à la demande du CdQ. Outre cet apport financier, la commission "Evénements" (Hélène BENARD et Guy MORET) reprendra contact avec M. LAVIGNE pour proposer une participation plus active.

ZONE 30 : Le Maire de LYON, Gérard COLLOMB, répond au CdQ Est en accueillant favorablement nos propositions, notamment d'étendre la zone au Bld de la Croix Rousse à partir des "Esses", et fera participer les CdQ du plateau aux réunions préparatoires portant sur l'aménagement des entrées de cette zone – A suivre par la commission " Déplacement et Stationnement " (Yves BOTTON et Eric DUBOIS et ?). Il y sera évoqué le projet de piste Est-Ouest pour les vélos.

EVENEMENTS : le CdQ est convié à une réunion (23/01 à 18 H, Hôtel de Ville) avec les adjoints de la ville ; l'invitation tardive ne permet pas d'élaborer des suggestions, ce qui n'empêchera pas d'y participer !

Invitation également à participer à une réunion tenue par "le Conseil de Gérontologie " de la Mairie du 4° (27/01 à 15 H) avec le "Réseau Santé", organisme officiel.

Inauguration de la Crèche ARTAUD-BELFORT (immeuble " l'Avant-Scène ") le 20/01 à 16h30, suivi de celle de Chazière à 17h30.

GROUPES DE TRAVAIL

Propreté : animateur Jacques DINARES :

Toujours la même difficulté à rencontrer les élus compétents pour discuter des grands thèmes, tout en reconnaissant les résultats rapides de la part des services officiels sur les demandes ponctuelles. Ainsi le CdQ relève que le quartier Est est particulièrement mal nettoyé, par rapport – dans l'ordre – au Centre et à l'Ouest. Il est relevé par ailleurs que Caluire est comparativement très propre ; long débat sur le fonctionnement de ce service collectif : est-ce le fait de la délégation à une entreprise privée dont le seul souci paraît être le rendement, lié à une absence apparente de contrôle



de la part du délégataire ? Est-ce le hasard d'une équipe plus consciencieuse par rapport à une autre ?

Déplacements : animateur Yves BOTTON

Le CdQ avait été interpellé au sujet de la dangerosité du carrefour rue d'Austerlitz – rue Belfort et son passage pour piétons devant le bureau de tabac ; tout en observant ponctuellement une petite amélioration du comportement des automobilistes, il est rappelé que la collectivité ne fera aucun travaux avant ceux prévus dans le cadre de l'aménagement du parking du Gros Caillou.

Le CdQ rappelle qu'il avait participé au début 2005 à diverses réunions animées par M.F. ROSET, adjointe à la Mairie de 4°, et qu'un compte rendu devait être fourni par ses services ; à ce jour il n'y a toujours rien et le CdQ se propose de poser la question par écrit.

Relations avec la MAIRIE :

Philippe SORNAY a suggéré au cabinet du maire qu'il soit établi un planning de réunions avec les CdQ, idée approuvée par Monsieur DELORME, chef de cabinet qui doit proposer un emploi du temps, mais sans doute individuellement avec chacun des co-présidents de CdQ. Philippe SORNAY rappelle qu'il existe un document " suivi des demandes " qui tient à jour le suivi de chaque question posée à la collectivité ; ce document serait ainsi complété lors des réunions du bureau.

Urbanisme :

Philippe SORNAY propose la création d'une commission "Urbanisme" dont le but est de pouvoir intervenir et participer aux projets du quartier le plus en amont possible, afin d'éviter le "fait accompli" comme lors du projet d'immeuble rue Artaud – une réunion avait été organisée conjointement par Monique PIGNARD " Sauvons les Pentes ", le CdQ Est et les élus et le promoteur, au cours de laquelle Dominique BOLLINET avait rappelé qu'il ne pouvait s'opposer au droit et empêcher de construire, mais qu'il négociait régulièrement pour obtenir des "plus" du promoteur concerné. Long débat sur l'opportunité et le pouvoir de cette commission : René CLOCHER, par ailleurs président de l'association " la Croix Rousse n'est pas à vendre" rappelle que son association oeuvre depuis longtemps sur le sujet, et s'interroge sur l'opportunité de cette commission pouvant paraître comme un doublon. Il précise qu'il a un représentant au CdQ Centre qui a également une commission ; il est finalement convenu que René Clocher prendra contact avec les autres CdQ pour savoir s'ils acceptent d'agir en commun, ce sujet concernant collectivement tout le plateau.

Questions diverses :

Budget : déjà évoqué à propos du carnaval de la MEJ, la question du budget et de son fonctionnement sont à nouveau débattus. Si le financement de projet à moyen terme est possible – cf les tracts sur la propreté canine ou les affichettes des services - il n'est pas possible par contre d'obtenir des crédits en avance, comme pour acheter des cartes de téléphone ou autres petits frais "spontanés " ; Eric CAZIN précise que le téléphone de la mairie est à disposition. Le problème se pose notamment après 19 heures pour joindre les personnes chez elles. Il est proposé à Yves BOTTON de rencontrer le Maire à ce sujet.

Lettre du député HAMELIN : il en est fait lecture

Vélos : Le conseil de quartier reconnaît le bienfait du plan "Vélo'v" et constate que les particuliers possédant leur vélo le réutilisent, mais il déplore qu'il n'y ait pas de places de stationnement pour ces vélos ; il paraît en effet peu "environnemental " de laisser les vélos fleurir aux barrières de jardins, poteaux de signalisation ou arbres !

La question sera soulevée auprès des services communautaires de la voirie.

Fin de la séance à 20h45